



L'ÉVALUATION DE DÉPART

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule-école.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse ou à la hausse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera 1 heure. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

Détail des compétences évaluées

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.
2. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : Catégories de permis possédées, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique de la conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

AUTO-ÉCOLE DU CHÂTEAU

Siège social : 4, rue du Faubourg de la Barre – 76200 DIEPPE

Tél : 02 35 40 31 74 - Email : autoecoleduchateau@orange.fr – Agrément n° F 06 076 0001 0

Siret : 488 064 858 00019 – Code APE : 8553 Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04144 76
auprès de la Préfète de région de Normandie

3. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction – Boîte de vitesses – Embrayage – Freinage.
4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
5. HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	<p style="text-align: center;">Hors circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur. . 5 réalisations de « départ/arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. . Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.
6. COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	<p style="text-align: center;">Compréhension :</p> Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les « habiletés ». <p style="text-align: center;">Mémorisation :</p> Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.
7. PERCEPTION	<p style="text-align: center;">En circulation :</p> À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite. Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
8. ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) et les crispations gestuelles.